



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

Un budget 2026 responsable pour Saint-Pascal

Saint-Pascal, le 16 décembre 2025 - La Ville de Saint-Pascal présente son budget pour l'année 2026, adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal. Ce budget reflète la volonté de l'administration municipale de poursuivre le développement des infrastructures, d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de maintenir une gestion responsable des finances publiques.

Au cours de l'année 2025, la Ville a réalisé plusieurs projets structurants, notamment la réfection d'un ponceau majeur sur le 4^e rang Est, le remplacement d'un camion d'unité d'urgence pour le Service d'incendie, l'acquisition du plan de sécurité civile et la mise à jour de terrain sur la rue Marie-Anne-Fournier. L'inauguration officielle du Centre socioculturel, l'ouverture d'un service de garde de proximité dans l'espace communautaire et l'acquisition d'un camion à benne pour les travaux publics ont également marqué l'année. Les élections municipales de 2025 ont permis de renouveler l'engagement démocratique au sein de la communauté.

Pour l'année 2026, la Ville prévoit la réfection du lit de séchage aux eaux usées et de la gare patrimoniale, tout en préparant la fête du 200^e anniversaire qui aura lieu en 2027. L'administration municipale investira dans l'achat de génératrices pour les bâtiments d'eau potable et d'eaux usées, l'ajout d'un module de jeux pour les jeunes enfants au parc Ernest-Ouellet, ainsi que l'installation de compteurs d'eau. La mise à jour de la convention collective et de la politique des cadres, la modernisation des appareils de chauffage au Centre sportif et l'actualisation des outils d'urbanisme figurent également parmi les priorités.

Le budget de fonctionnement pour 2026 reflète une gestion rigoureuse des dépenses et une volonté affirmée de limiter l'impact des hausses de coûts pour les citoyens. Les principales sources de revenus demeurent les taxes municipales, les transferts gouvernementaux et les services rendus, alors que les charges principales incluent le transport, l'administration, l'aménagement urbain, la gestion des matières résiduelles et le service de la dette. La Ville s'engage à maintenir l'équilibre budgétaire tout en poursuivant ses efforts pour absorber les augmentations de coûts et préserver la qualité des services offerts à la population.

Le programme triennal d'immobilisations pour la période 2026-2028 prévoit des investissements importants dans l'entretien et la modernisation des infrastructures municipales. Le financement des immobilisations pour 2026 sera assuré par un fonds de roulement de 201 000 \$, des subventions gouvernementales totalisant 720 361 \$ et des emprunts à long terme de 122 092 \$.

La mairesse de Saint-Pascal, madame Solange Morneau, tient à souligner les efforts déployés pour limiter les impacts financiers sur les citoyens : « Malgré le contexte économique actuel qui rend la tâche particulièrement ardue, je suis fière du travail accompli par le conseil et l'équipe municipale afin de préserver la qualité des services tout en maintenant une saine gestion des finances publiques. »

Le document complet des prévisions budgétaires 2026 est disponible sur le site Web de la Ville.

-30-

Source :

Emilie Poulin, directrice générale
directiongenerale@villesstpascal.com
418 492-2312, poste 233



